

UNIVERSITE PROTESTANTE
D'AFRIQUE CENTRALE
(UPAC)



PROTESTANT UNIVERSITY
OF CENTRAL AFRICA
(PUCA)

Foi - Science - Témoignage

Faith - Science - Witness

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROTESTANT DE YAOUNDE
PROTESTANT UNIVERSITY INSTITUTE OF YAOUNDE

Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses (FTPSR)

Faculty of Protestant Theology and Religious Sciences (FPTRS)

B.P. 4011 Yaoundé – Rue 1.161 Djoungolo – Yaoundé 1^{er} / Cameroun

Tél. : (+237) 222 21 26 90 / 243 64 62 42

Site web : www.upac.cm

E-mail : decanat.ftpsr@upac.cm / secretariat.general@upac.cm / rectorat@upac.cm

FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE ET DES SCIENCES RELIGIEUSES

CONDITIONS D'ADMISSION A L'UNITE DE FORATION DOCTORALE DE LA FTPSR / UPAC

CYCLE DE DOCTORAT

Peut être admis à l'Unité de Formation de l'Ecole Doctorale de la FTPSR, tout candidat doit remplir les conditions exigées et l'admission se fait en deux étapes :

(1) DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1) Etre titulaire du diplôme de Master en théologie, diplôme obtenu avec 70% des points ou une moyenne de 14/20, et un mémoire de Master avec une mention BIEN au moins ;
- 2) Une demande d'inscription à l'Ecole Doctorale adressée au Directeur de l'Ecole Doctorale,
- 3) Une photocopie certifiée du Baccalauréat ou du GCE A Level, ou de tout diplôme équivalent,
- 4) Un projet de thèse (25 à 30 pages), présentant le sujet, la motivation, la problématique, l'hypothèse, la méthodologie, l'objectif et l'intérêt de la thèse pour la discipline, pour l'Eglise et pour la société. Le candidat doit en outre démontrer par son projet de thèse qu'il contribuera à l'élaboration de la théologie chrétienne en contexte africain,
- 5) Un exemplaire du Mémoire de Master
- 6) Une photocopie certifiée du diplôme de Master en théologie ou du diplôme équivalent,
- 7) Des photocopies certifiées des relevés de notes de Master 1 et 2 en théologie,
- 8) Un Curriculum Vitae détaillé
- 9) Une brève autobiographie personnelle
- 10) Une recommandation de l'Eglise, institution, organisme, ou une lettre d'intention si le candidat est indépendant. La recommandation ou la lettre d'intention doit mentionner l'option, son importance pour l'Eglise, l'institution, l'organisme ou pour le candidat indépendant,
- 11) Deux photos passeport 4x4
- 12) Quatre (4) recommandations dont une des autorités ecclésiastiques du candidat, une du Doyen et deux des professeurs de la Faculté dont le candidat est diplômé
- 13) Frais d'étude de dossier : **50 000 F** non remboursable et payable sur le compte de la Faculté

En cas d'admission, le candidat est notifié avec indication de son Professeur Encadreur, et le montant des frais de scolarité.

Date limite de dépôt de dossier : 2^e vendredi du mois de septembre.

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°07/0139/MINESUP du 21 septembre 2007

Authorized by Decision N°07/01/39/MINHED of September 21, 2007

Arrêté d'agrément N°20-00429/MINESUP du 01 juin 2020

(2) DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1) Une attestation de l'organisme ou de l'institution qui s'engage à soutenir financièrement l'étudiant pendant la durée de ses études
- 2) Une photocopie certifiée de l'Acte de naissance,
- 3) Un extrait de casier judiciaire bulletin N°3, datant de moins de trois mois,
- 4) Un certificat médical, datant de moins de trois mois, indiquant que le candidat est physiquement apte à poursuivre des études doctorales,
- 5) Un reçu de paiement total des frais de la scolarité et des frais d'inscription :
 - a. Frais d'inscription : **100.000 F CFA**
 - b. Droits universitaires : **675.000 F CFA**
- 6) La durée des études est de trois (03) ans consécutifs. L'inscription se fait chaque année avec l'autorisation de l'Unité de Formation de l'Ecole doctorale de la FTPSR.

NB :

- 1) A partir du 2^e semestre doctoral, seuls les étudiants en règle sont autorisés à y prendre part. de même, ne seront reçus que les travaux des étudiants sans arriérés.
- 2) Frais-ASTHEOL : Dès la rentrée, chaque étudiant est tenu de payer ces frais à la caisse de l'UPAC selon son cycle (montant par an) : Cycle Doctoral = **15 000 F**.

Intitulé du compte : **UPAC – FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE**

Banque : **ECOBANK CAMEROUN SA**

Numéro du compte bancaire : **10029-26011-30830007090-87**

L'original du reçu de banque doit être présenté au Secrétariat du Doyen de la FTPSR pour enregistrement et une autre copie à la Direction Financière de l'UPAC pour la comptabilité.